ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

Délégation des Yvelines

Zoom N°40 - Octobre - Novembre - Décembre 2014

Plus d'informations pages 8 & 9 ou auprès de votre Délégation Départementale

http://apf78.blogs.apf.asso.fr
164 avenue Joseph Kessel - Pav. 10 - 78960 Voisins le Bretonneux
Tél. : 01.30.44.14.41 - Fax : 01.30.60.02.55 - Mail : dd.78@apf.asso.fr

APF Bouge les Lignes !
Délégation des Yvelines

SOMMAIRE

2 Edito

3 - 7 APF 78
Un nouveau blog pour la délégation !
Départ de Jérémy GOULET
Soirée de Noël
Groupe Relais de Poissy
Une étoile de plus ...
Bilan des sorties de l'été
A.P.F Evasion
Le Groupe Ressources
Retour sur la Soirée Champêtre
Les Jardins Suspendus

8 - 9 Focus
HandiDon

10 Les infos du Conseil Départemental
Retour sur l'Assemblée Générale de l'A.P.F.
PAM 78 changement de prestataire

11 Les infos du SAVS-SAMSAH
Sortie à l'aquarium de Paris

12 - 13 Pôle Associatif d'Entraide
Bénéficier de l'aide pour une complémentaire santé

13 Actualités nationales
Projet de loi « Vieillissement »
Faire Face devient un bi-média

14 En bref ...
Première réunion du groupe de travail sur l'accessibilité

14 Partenariat
Médipresto

15 Appel à bénévoles et bulletin d'adhésion

16 Agenda

ATELIERS : il reste des places !

La délégation vous informe qu'il reste encore des places disponibles dans les ateliers suivants pour l'année 2014-2015 :

* Atelier Peinture
* Atelier Sculpture
* Atelier Cartonnage

Appelez dès à présent Monique pour vous y inscrire !

Edito

Une rentrée dynamique !

La pause estivale est maintenant derrière nous et la rentrée bien entamée !
Comme tous les ans, les ateliers et les activités de la délégation ont repris avec cette année quelques nouveautés !

Tout d'abord, un livret dédié aux activités développées par la délégation. Chacun a pu en prendre connaissance à la fin de l'été et découvrir ainsi ce qui va ponctuer notre année :

- Pas moins de **9 ateliers** vous sont proposés, il y en a pour tous les goûts et nous espérons ainsi vous retrouver nombreux sur ces différentes activités !
- Le **projet de jardins suspendus** est à présent opérationnel. Il ne vous reste plus qu'à y mettre du cœur à l'ouvrage ...
- Deux beaux **séjours** sont également prévus : dans les Vosges et en Italie, de belles découvertes en perspective !
- Et 2 nouveaux **groupes de travail** ont vu le jour : le groupe ressources et le groupe accessibilité.

Pour finir, cette rentrée est marquée par un grand challenge pour notre association : l'opération **HandiDon**, nous comptons sur vous tous pour en faire une belle réussite !

Vous découvrirez dans les pages qui suivent plus de détails sur chacune des ces activités et bien d'autres informations !

Bonne lecture à tous !

■ **Audrey Dangereux**

facebook
1 200 **AMIS !**
Au 26 septembre 2014

Editeur de la publication : Délégation APF des Yvelines

Directeur de publication : Audrey DANGEREUX

Dépôt légal : Septembre 2014

Le blog de la délégation : un changement réussi !

Depuis l'ouverture du blog http://apf78.blogs.apf.asso.fr/ en mai dernier, son succès ne désemplit pas.
En effet, les derniers chiffres de septembre (189 visiteurs uniques) montrent que les internautes nous ont suivis lors de la mutation .

Une mine d'informations ! n'hésitez pas à le consulter régulièrement.
Vous voulez recevoir la newsletter ? Inscrivez-vous !

Les chemins se font et se défont.....

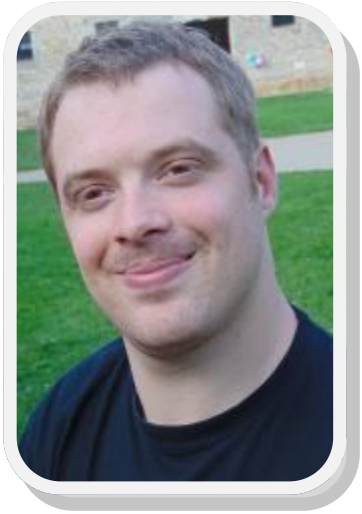

Après 5 ans passés à la délégation, d'abord comme adhérent au sein du groupe relais de Rambouillet, ensuite comme conseiller départemental en septembre 2009 et enfin depuis mars 2011 comme salarié à la Délégation des Yvelines en tant que chargé de communication, je pars vers d'autres horizons professionnels.

Je remercie Audrey Dangereux la directrice de notre délégation et l'ensemble de l'équipe salariée avec qui j'ai eu énormément de plaisir à travailler. Ils vont me manquer.

Je remercie également les adhérents pour la route que nous avons faite ensemble. Je n'oublierai pas la richesse de nos échanges construits au fil de ces années.

Je souhaite enfin le meilleur pour notre délégation, qu'elle conserve le dynamisme qui la caractérise et qu'elle continue à faire bouger les lignes comme elle sait si bien le faire.

■ Jérémy Goulet

Soirée de Noël !

Retenez bien cette date : **Vendredi 5 Décembre 2014.**
C'est le jour qui a été retenu pour qu'ensemble, nous puissions fêter cet évènement cher à nos cœurs d'enfants.
La soirée de Noël aura lieu à nouveau à la Maison de Quartier de Porchefontaine, rue Yves Lecoz à Versailles.
Le thème de la soirée n'a pas encore été défini , nous vous donnerons les détails ultérieurement.
La participation demandée sera de 15€.
Nous espérons que cette année encore vous serez très nombreux pour cette grande fête.

Vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui au 01 30 44 14 41

■ Monique Bourgès

Groupe Relais de Poissy

Château de Compiègne : Chambre à coucher de l'impératrice, Petit Palais : Expo « Les années 1900 », Généthon, Pique-nique des groupes relais de Poissy et Versailles … menu des dernières sorties du groupe relais de Poissy, sans oublier la visite de La roseraie de Bagatelle malheureusement annulée par la météo …
Des sorties très « éclectiques », très enrichissantes et surtout partagées dans la bonne humeur.
Octobre arrive avec de nouveaux projets dont le Louvre, si le PAM nous le permet !
Bonne rentrée à tous !

■ Le Groupe relais de Poissy

Une étoile de plus …

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris la disparition d' Huguette Chanet, adhérente de l'APF depuis de nombreuses années.
Huguette participait avec enthousiasme à l'atelier d'arts plastiques animé par Marie-Pierre Dunod le jeudi après-midi.
Elle était également accompagnée par Marinette dans le cadre du réseau de solidarité quotidienne.
Mettant de côté ses difficultés personnelles, elle savait être à l'écoute des autres.

L'équipe de la délégation APF des Yvelines adresse ses sincères condoléances à toute sa famille.

Bilan des sorties de l'été

Les vacances sont finies et nous n'avons guère été gâtés par le temps.
C'est ainsi que la sortie du 13 Août à Auvers sur Oise a été supprimée pour cause de pluie. C'est vraiment dommage mais nous la referons sans nul doute.
Heureusement, entre deux journées de pluie, nous avons pu nous rendre à Paris le 27 Août à la recherche du Passage Brady que nous n'avons jamais trouvé. Incroyable mais ... vrai !
Mais, il nous en faut plus pour nous décourager et nous avons profité de l'occasion pour flâner sur les grands boulevards et visiter les autres passages que nous avons rencontrés au fil de nos déambulations.
C'était une journée très agréable que nous sommes prêts à recommencer.

■ **Monique Bourgès**

Les vacances avec A.P.F. Evasion : déjà le bilan de l'été 2014

Cette année encore, les séjours A.P.F. Evasion ont connu un franc succès auprès des adhérents des Yvelines. 61 personnes en situation de handicap moteur sont parties en vacances en France. Les destinations préférées de nos adhérents ont été Millau, Annecy, La Claquette, Redon, Villeneuve d'Ascq et Beaune les Mines et à l'étranger l'Italie, l'Espagne, les Etats Unis, ...

Pour ceux d'entre vous pour qui le prix du séjour peut freiner l'envie de partir, sachez que des aides financières compensent le surcoût lié au handicap. La part « surcoût lié au handicap » dans un séjour, c'est le coût de la présence d'un accompagnateur bénévole par vacancier.

Pour diminuer ce coût, des organismes comme la MDPH, le Conseil Général, votre caisse assurance maladie, ... étudient votre situation avant d'attribuer une aide aux vacances.
Au sein de l'A.P.F., une Aide aux Projets Vacances (APV) de l'ANCV peut être accordée selon certains critères. Cette année, la somme de 13 750 €uros a été attribuée pour aider 21 personnes à partir en vacances.
Grâce à ces différentes aides, PL a pu réaliser son rêve, la Corse, pour seulement 2980 euros, (au lieu des 4130 € que coûtait le séjour).

Donc, si vous avez envie de vous évader l'été prochain comme Joséphine, Christophe, Daniel ou Loïc, contactez-moi au 01 30 44 14 41 dès le mois de février.
Il vous suffira de compléter le dossier et de le retourner à la délégation des Yvelines, avant début mars. Au mois de mai, chaque vacancier connaîtra la destination de ses vacances.

Une dernière chose : la personne qui choisit de partir avec A.P.F. Evasion doit être adhérente.
En attendant de retrouver chaleur et soleil l'été prochain, je vous souhaite une bonne rentrée !

■ **Corinne Rivière**

Un évènement inattendu : cette année, 24 séjours ont dû être annulés par A.P.F. Evasion

En raison de difficultés à recruter des responsables et des directeurs de séjours, A.P.F. Evasion a été obligé d'annuler 24 séjours de vacances. Dans les Yvelines, cette décision a concerné 4 adultes. Nous avons pu trouver une solution de remplacement pour un d'entre eux.

Le Groupe Ressources

Le groupe ressources a tenu sa première réunion le 25 septembre .
Ce groupe constitue un élément important de la délégation car, vous ne l'ignorez pas, la recherche de financements est primordiale pour développer nos actions.
Dans une période où les dons se font plus rares et où les entreprises sont moins ouvertes à engager de solides partenariats, nous nous devons de trouver des solutions.
La première opération mise en place sera **l'opération chocolat :** des catalogues sont disponibles à la délégation et peuvent être envoyés par mail. Surtout n'hésitez pas à commander, les chocolats sont excellents.
Et surtout n'oubliez pas que 25% du montant de la commande nous reviendra et sera destiné à financer de futures actions.

J'espère que vous serez encore plus nombreux à participer. Sachez que toutes les idées doivent être exploitées et toutes les pistes suivies. Pour cela, nous avons besoin de vous.
De nos résultats dépendront les futures actions.

■ **Monique Bourgès**

Retour sur la Soirée Champêtre !

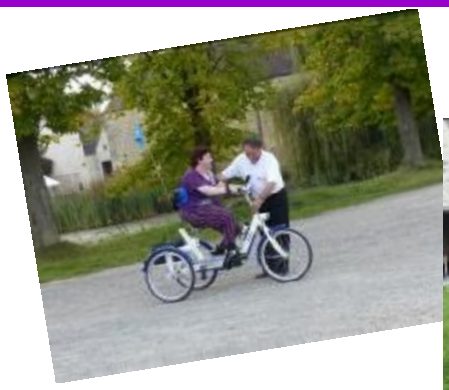

Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés sur le magnifique site de l'Abbaye de Port Royal des Champs à Magny les Hameaux pour ce qui est devenu une très agréable habitude : la Fête Champêtre.
Cette année, c'était la quatrième édition mais, contrairement aux fois précédentes c'est le 6 septembre que nous nous sommes réunis.
Quelle belle façon de commencer une nouvelle saison !

Madame Météo s'est montrée très clémente et nous a envoyé le soleil pour couronner une journée placée sous le signe de la convivialité.

Nous avons retrouvé avec joie les membres de **l'Association « les Vieux pistons »** et avons accueilli pour la première fois **Mr Marconnet**, Directeur de Marconnet Entreprise qui est venu nous présenter les handbikes fabriqués par son entreprise et qui sont de petites merveilles pour les personnes à mobilité réduite.
L'après-midi a donc été ponctuée par quelques balades à l'aide de ces différents moyens de locomotion , par la participation à des jeux dont notamment la sarbacane, la visite des jardins et bien sûr, l'inauguration des jardins suspendus.
Nous n'oublierons pas non plus la dégustation de succulentes crêpes et gâteaux fabriqués par nos bénévoles : **Sylvie, Audrey, Christine, Lydie et Nadine**.
La soirée s'est joyeusement terminée après le repas, par la prestation de **l'Harmonie de Juziers** qui a égrené ses notes de musiques pour la plus grande joie de tous.

Alors encore une fois, je souhaite renouveler tous mes remerciements au **Conseil Général des Yvelines**, à la **Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines**, à **Mr Luez**, Directeur du site de Port Royal, pour leur partenariat.
Je souhaite également **Vous** remercier pour votre présence, remercier **les bénévoles** sans qui nous ne pourrions organiser de tels événements ainsi que toute **l'Equipe de la Délégation**.
Merci également à la presse locale, à la station de radio **« Marmite FM »** et à **TV Fil78** qui cette année ont largement relayé cette journée.
D'ores et déjà, je vous donne rendez-vous pour la prochaine édition !

■ Monique Bourgès

Les Jardins Suspendus

Comme je vous en ai parlé dans l'article sur la soirée champêtre, nous avons enfin pu inaugurer nos jardins suspendus lors de cette belle journée.

C'est l'aboutissement d'un projet qui a mûri pendant de longs mois.
Il a demandé beaucoup de travail de recherches, de documentations, de déplacements pour trouver un terrain et des pages d'écriture pour monter des dossiers de financement.
Il y a eu des moments de découragement face à la lenteur de l'avancement du projet mais aujourd'hui quel bonheur de le voir enfin aboutir.

C'est encore une fois Mr Luez, Directeur du site de Port Royal des Champs, qui nous a tendu la main en nous permettant de poser nos lopins sur une partie du terrain de l'Abbaye de Port-Royal-des-Champs.
En nous offrant cette possibilité, c'est un des objectifs du projet qui est déjà atteint puisque nous allons pouvoir faire pousser nos graines aux côtés des autres associations déjà présentes sur le site telles que les Amis des Granges de Port Royal des Champs ou l'Association Athena.
Mais il manquait encore un élément essentiel : le financement.
Après quelques tentatives infructueuses, nous avons enfin obtenu un soutien de la **Fondation Truffaut** ainsi que du **Conseil Général des Yvelines.**

Et voilà enfin le moment où le projet devient réalité !
Les lopins ont pu être achetés et ils ont été montés par notre trio de bricoleurs que sont **Christian Mauduit, François Maillard et Guy Pillais.** Merci à tous les trois car sans leur intervention, il n'y aurait pas eu d'inauguration.
Le 6 septembre nous avons donc accueilli **Mr Joseph, Président de la Fondation Truffaut** pour couper le ruban de départ d'une nouvelle aventure.

Aujourd'hui, je formule le vœu que ces deux modestes lopins donneront beaucoup de bonheur à nos futurs jardiniers et que l'adhésion du plus grand nombre à cette nouvelle entreprise nous permettra de multiplier nos bacs par deux, trois, quatre ...

J'adresse encore un grand merci à Mr Luez de Port Royal des Champs, à Mr Joseph de la Fondation Truffaut mais aussi à Audrey Dangereux, la Directrice de la Délégation qui a été séduite par le projet et m'a épaulée quand j'étais quelquefois découragée.

Maintenant je ne souhaite qu'une chose : pouvoir très bientôt savourer les succulents légumes qui seront cultivés avec amour par nos jardiniers.
Longue vie à nos jardins !

■ Monique Bourgès

L'Association des Paralysés de France organise cette année **une nouvelle opération ressource : HandiDon !** Il s'agit d'un grand jeu national, solidaire permettant de remporter de nombreux lots tout en aidant les personnes en situation de handicap moteur et leur famille.

Du 15 septembre au 15 décembre, des tickets-dons, au prix suggéré de 2€, sont mis en vente sur le site www.handidon.fr. Ils seront aussi vendus par les bénévoles de l'APF dans toute la France.

Les fonds collectés grâce à HandiDon financeront les actions de proximité de l'APF en faveur des personnes en situation de handicap moteur :

Ateliers, groupes de parole, sorties, accompagnement vers l'emploi, aide juridique, lutte contre les discriminations, etc...

Le 15 décembre, le tirage au sort permettra à des dizaines de chanceux de gagner une Peugeot 2008, des séjours de vacances, des home-cinéma, des tablettes numériques, des entrées à Disneyland et pleins d'autres cadeaux !

De nombreuses entreprises s'engagent également aux côtés de l'APF pour cette première édition : la Société Générale, PriceMinister, Conforama, Helpevia, Restalliance, Chorum, Solware, Sodexo, Biogen Idec, Belambra, UCPA, Bristol-Myers Squibb, Disneyland Paris et Geprif.
Merci à elles !

La délégation des Yvelines se mobilise pour HandiDon !

Un partenariat a été initié entre la délégation des Yvelines et deux magasins CONFORAMA :
- Celui de Coignières (Parc d'activité commerciale - 10 rue Laennec-78310)
- Et celui d'Orgeval (Route nationale 13 - 78630).

Du 3 octobre au 7 décembre nous allons tenir des stands de vente de tickets-dons qui seront installés à l'entrée intérieure des magasins CONFORAMA avec des affiches de l'opération, de la documentation sur l'association et des badges.

Nous avons donc besoin de la mobilisation de tous aux dates suivantes :

* Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 octobre
* Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 octobre
* Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 octobre
* Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 octobre
* Vendredi 31 octobre, samedi 1er et dimanche 2 novembre
* Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 8 novembre
* Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 novembre
* Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 novembre
* Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 novembre
* Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 décembre.

Si vous êtes disponible entre 10h et 19h30 pour une heure, deux heures, une demi - journée, une journée , rejoignez-nous pour la réussite d'HANDIDON !!

Si vous souhaitez participer à cette grande opération ressource, **merci de nous contacter par mail (dd.78@apf.asso.fr) ou téléphone 01.30.44.14.41 en nous stipulant :**
1- Vos noms et prénoms
2- Vos disponibilités (dates et horaires)
3- Le magasin où vous souhaitez aller : Conforama de Coignières ou d'Orgeval

En vous remerciant d'avance de votre implication et en espérant vraiment que cette opération soit un succès.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN : retour sur les conclusions de la mission UNEDE

Dix ans après le Congrès de Toulouse qui adoptait en 2003 la réforme « Démocratie, Ensemble », l'Assemblée générale de Chartres a confié en juin 2013 à un comité principalement composé d'élus, sous la responsabilité de l'un d'eux, une démarche participative pour engager Une Nouvelle Etape de Démocratie Ensemble (UNEDE).
Le comité a recueilli plus de mille questionnaires auprès des adhérents, puis a rencontré et écouté environ 300 élus APF et 30 directeurs de délégation, originaires de 80 conseils départementaux et de 5 commissions nationales.
Sur la base des constats et suggestions recueillis, le comité UNEDE propose des améliorations de la vie démocratique à l'APF sous la forme de dix propositions concrètes et de cinq chantiers à ouvrir et autour de trois enjeux majeurs :

* la nécessité de renforcer le lien entre les administrateurs et les élus locaux, notamment par des travaux menés en commun ;
* l'amélioration indispensable du fonctionnement de nos instances de démocratie locale et nationale ;
* le besoin de mieux soutenir et accompagner les élus dans leur mission, en mettant en place les moyens et les formations nécessaires.

Suite à cette présentation la motion suivante a été adoptée :

Nous, les adhérents de l'APF, réunis en assemblée générale le 28 juin 2014, ayant entendu le rapport de la mission UNEDE, considérons les trois enjeux cités ci-dessus comme prioritaires et mandatons le conseil d'administration pour :
- Définir et mettre en œuvre un plan d'actions sur la base des propositions de la mission UNEDE en associant des élus locaux et des salariés impliqués ;
- Proroger de quelques mois le mandat en cours des membres des conseils départementaux, des conseils APF de région et des commissions nationales, afin de prendre en compte dès le prochain mandat les propositions de la mission UNEDE qui impactent directement ces instances.

PAM 78 : changement de prestataire

Comme vous le savez sûrement, suite à l'appel d'offre lancé par le Conseil Général des Yvelines, le prestataire du PAM 78 a changé depuis le 1er octobre. C'est la société Transdev-Vortex (Véolia) qui a obtenu le marché du PAM 78.
Il s'agit d'un marché de 2 ans renouvelable 1 fois.
Vous avez dû recevoir un courrier vous informant des nouvelles modalités.
Nous attirons l'attention des usagers sur la nécessité d'effectuer quelques démarches, afin d'organiser la transition :

* **Tous les utilisateurs** doivent renouveler leur inscription au PAM 78. Pour cela, ils doivent retourner le nouveau formulaire qu'ils ont reçu, au Conseil Général, avant le 30 novembre 2014. (Infos auprès de la Direction de l'Autonomie du Conseil Général au 01 39 07 74 78 ou 01 39 07 76 47).
* De plus, **les utilisateurs réguliers** du service doivent transmettre au plus vite, et ce avant le 30 septembre 2014, leurs besoins de transport au nouveau prestataire en utilisant le nouveau formulaire qu'ils ont reçu du Conseil Général (infos auprès de Transdev-Vortex au 09 78 04 78 78).
* Pour **les utilisateurs occasionnels**, un nouveau formulaire doit être utilisé à compter du 1er octobre.

Nous tenions à vous informer que les élus du Conseil Départemental vont adresser un courrier à la nouvelle direction du PAM78 afin de solliciter un rendez-vous et de lui faire part des attentes des adhérents qui sont ressorties de l'enquête réalisée il y a quelques mois.

Nous vous tiendrons bien entendu informé des suites données à notre courrier. En attendant, n'hésitez pas à nous faire parvenir par mail (cd.78@apf.asso.fr) les problèmes mais également les points positifs que vous noterez suite à ce changement de prestataire.

Sortie à l'aquarium de Paris

Les vacances approchant et le besoin d'évasion se faisant sentir, le SAVS-SAMSAH a proposé une sortie exploration des fonds marins permettant l'enrichissement des savoirs, et favorisant la rencontre des nouvelles personnes accompagnées par le service.

Le 18 juin 2014, 10 personnes ont participé à cette belle journée ensoleillée à l'aquarium de Paris.

Nous avons été en premier lieu à la rencontre des requins et des plongeurs. Ils nous ont expliqué le fonctionnement du matériel de plongée et leur rôle au sein des bassins (nettoyage, ramassage des œufs de requins…).
Ensuite, en route vers le « bassin caresse » où nous avons pu plonger nos mains afin d'entrer en contact tactile avec les carpes koï.
Après toutes ces sensations fortes, la faim se fit ressentir. Direction la cafét' où nous avons partagé un très bon moment de convivialité, d'échanges et de rigolades autour d'un repas sous la forme de Bentos asiatiques.
L'après-midi, nous a permis d'observer le nourrissage des différentes espèces de l'aquarium (Requin, poulpe, carpes) suivi d'un spectacle d'animation autour des pirates. Le groupe s'est alors scindé en deux, les uns préférant poursuivre la visite, et les autres profiter du soleil pour boire un verre en terrasse et poursuivre le moment de convivialité.

Des moments forts se sont passés lors de cette journée, où se sont mêlés échanges, découverte, entraide et solidarité entre les participants, avec le souhait de se revoir pour certains.

Voici quelques réactions des participants :

F.F : *« L'aquarium c'était top. Les intervenants étaient intéressants. Je n'imaginais pas les requins comme ça. Tout le monde se parlait c'était sympa »*
P.S : *« J'ai bien aimé le temps du repas où l'on a pris le temps de discuter. Le bassin caresse j'adore ça »*
A.I : *« Je me suis régalé pendant toute cette journée »*
J.D : *« C'était une agréable journée »*
M.Y: *« Je suis content, j'aimerai refaire une sortie dans un vivarium »*

■ L'équipe du SAVS SAMSAH

Bénéficier de l'aide pour une complémentaire santé

L'**Aide pour une Complémentaire Santé** (ACS) permet aux assurés sociaux aux revenus modestes, mais supérieurs au plafond fixé pour la CMU, de financer une partie de leur couverture complémentaire santé (« Mutuelle »). Elle se présente sous la forme d'un chèque, que vous envoyez à votre organisme d'assurance complémentaire.

L'ACS est soumise à un plafond de revenus : 9792 €uros pour un foyer d'une personne, 14688 €uros pour un foyer de deux personnes …

L'aide est valable un an, la demande peut être renouvelée chaque année.

Trois avantages :

☺ L'assuré social et les personnes composant son foyer bénéficient d'une prise en charge totale ou partielle de leur complémentaire santé, sous forme d'un chèque d'un montant qui varie selon leur situation.

☺ L'assuré social dispose d'une attestation de tiers-payant social qui lui permet de ne pas faire l'avance de ses frais sur la part prise en charge par l'assurance maladie.

☺ L'assuré social ne paye pas de dépassement d'honoraire, s'il consulte un médecin dans le cadre du parcours de soins coordonnés.

En tant que bénéficiaire de l'ACS, la personne peut aussi obtenir des réductions de prix sur le gaz ou l'électricité sans démarche supplémentaire : ses coordonnées sont envoyées directement par sa caisse d'Assurance Maladie aux fournisseurs d'énergie qui lui proposeront alors ces tarifs réduits.

Comment savoir si vous pouvez bénéficier de l'ACS ?

En faisant une stimulation sur le site de l'assurance maladie www.ameli.fr

Comment faire la demande ?

En remplissant le formulaire disponible sur le site www.ameli.fr ou à la délégation.
Les délais de traitement sont d'environ 2 mois dans les Yvelines.

Exemples :

- Pour un couple dont les deux membres sont âgés de 35 ans, avec deux enfants à charge de moins de 16 ans, l'aide sera de 600 €uros (200 € pour Monsieur, 200 € pour Madame, 100 € pour chaque enfant).
- Une personne de 45 ans qui élève seule son enfant de plus de 16 ans recevra un chèque de 400 €uros (200 € pour l'adulte, 200 € pour l'enfant).
- Un couple dont les deux membres sont âgés de plus de 60 ans, sans enfant à charge obtiendront une aide de 1000 €uros (500 € pour chaque personne).

■ **Corinne Rivière**

Projet de loi « vieillissement » : les personnes en situation de handicap inquiètes du devenir des MDPH

Alors que le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement est en discussion à l'Assemblée nationale, l'Association des Paralysés de France (APF) tient à rappeler que ce texte qui concerne les personnes âgées, impacte directement les personnes en situation de handicap et leur famille.

Depuis la loi handicap de 2005, les attentes des personnes en situation de handicap et de leur famille sont considérables vis-à-vis des dispositifs d'accès aux droits que sont les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) : une amélioration du fonctionnement et des moyens actuels est indispensable.

Cependant, l'APF déplore que ce projet de loi ne prévoie aucun moyen supplémentaire et qu'au contraire, il ouvre les groupements d'intérêts publics (GIP) MDPH aux personnes âgées !

Comment les MDPH, déjà en grande difficulté, pourront-elles absorber de nouvelles missions sans moyen supplémentaire ?

L'APF demande d'urgence l'amélioration des moyens et du fonctionnement des MDPH afin de répondre à tous les besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Des débats intenses à l'Assemblée Nationale :

Du 9 au 11 septembre, les députés ont examiné le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement.
Après trois jours de débats intenses suivis par l'APF et 690 amendements étudiés, les inquiétudes au sujet des Maisons Départementales de l'Autonomie (MDA) demeurent.
L'APF note toutefois une « avancée » dans la prise en compte de la suppression des barrières d'âge concernant l'octroi d'un droit à compensation.
Si l'on peut souligner que toutes les questions que l'APF avait soulevées ont été débattues en séance, l'association regrette qu'elles n'aient pas fait l'objet de décisions.

A suivre ...

Faire Face, le magazine des personnes en situation de handicap moteur, devient un bi-média !

Faire Face, le magazine des personnes en situation de handicap moteur édité par l'APF, fait peau neuve et devient aujourd'hui un bi-média : **un magazine bimestriel** et **un site internet dédié** avec une nouvelle baseline : **« Mieux vivre le handicap moteur »** et une nouvelle identité graphique.

Le magazine Faire Face est à la fois enrichi et recentré sur des sujets pratiques liés à la santé, aux droits, aux aides techniques, le site internet www.faire-face.fr est, quant à lui, consacré au décryptage de l'actualité à travers le prisme du handicap moteur.

Le site www.faire-face.fr propose également des contenus et services payants tels que la publication de petites annonces, l'achat de guides pratiques, d'anciens numéros ou de dossiers spécifiques.

Une révolution éditoriale et numérique, rendue nécessaire et évidente à l'heure où la presse dans son ensemble vit une véritable mutation !

faireface
MIEUX VIVRE LE HANDICAP MOTEUR

En bref …

Première réunion du groupe de travail sur l'accessibilité

Nous vous l'avions annoncé, comme prévu dans notre « Plan Stratégique Départemental », un groupe de travail sur l'accessibilité a été créé et s'est réuni le mercredi 17 septembre à la délégation.

Ce groupe est coordonné et animé par Audrey Dangereux, la directrice de la délégation et compte 11 personnes aux profils différents et complémentaires : des élus du Conseil Départemental, des adhérents siégeant dans différentes instances et des bénévoles.

Cette première réunion nous a permis d'organiser le travail du groupe, de fixer les objectifs que nous souhaitons atteindre et d'identifier les compétences des uns et des autres.

Nous préparerons pour le prochain Zoom une présentation détaillée de ce nouveau groupe de travail.

D'ici là, n'hésitez pas à contacter le « Groupe access » (access.apf78@gmail.com) si vous rencontrez des problèmes liés à l'accessibilité.

Partenariat

Appel à bénévoles !

Afin de développer les activités de la délégation et de donner une forme concrète à notre projet associatif, **notre association a besoin de bénévoles prêts à s'investir et s'engager.**
Les bénévoles constituent une des forces de la délégation et enrichissent le champ de ses possibilités de part les qualités et les compétences spécifiques qu'ils nous apportent. Ils sont de véritables acteurs, moteurs dans leurs propositions d'action et nous permettent d'objectiver notre travail quotidien.

En s'inscrivant de façon harmonieuse dans nos activités, chaque bénévole peut y trouver un moyen de valoriser ses compétences et ses connaissances mais aussi des occasions de créer et de partager des moments de convivialité et de solidarité dans un esprit revendicatif et militant.

Afin de développer ses activités, **la délégation des Yvelines recherche des bénévoles motivés** pour :

- ⇒ **Mettre en place de nouveaux ateliers** (théâtre, informatique, bien-être, musique, loisirs, voyages ...)
- ⇒ **Participer à des actions de sensibilisation**
- ⇒ **Participer à l'organisation et à l'accompagnement des adhérents lors des sorties et des voyages**

Pour plus de renseignements, contacter Mathieu Lopes au 01 30 44 14 41 ou par mail (animationapf78@hotmail.fr)

EN ADHÉRANT À L'APF VOUS POUVEZ :

Faire adhérer votre FAMILLE
Pour renforcer la place de votre famille au sein de l'association, l'APF vous propose de faire adhérer votre foyer (voir ci-contre).

Opter pour le PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE
Pour soutenir régulièrement les actions de l'APF de la manière la plus simple et la plus économique, pour vous et pour l'association.
Pour en savoir plus, n'hésitez-pas à contacter la délégation APF de votre département ou notre service adhésion au 01 40 78 27 86.

Bénéficier d'UNE PREMIÈRE ADHÉSION gratuite si vous avez entre 18 et 26 ans
Renseignez-vous auprès de la délégation APF de votre département pour en savoir plus.

Bénéficier d'une RÉDUCTION sur votre abonnement au magazine *Faire Face*
Pour suivre toute l'actualité du handicap et mieux vivre le handicap au quotidien.
Au service et à l'écoute de ses lecteurs, *Faire Face* est considéré aujourd'hui comme le premier support de presse de référence des personnes handicapées, de leurs proches et de leurs aidants.
Vous pouvez également suivre l'actualité du handicap sur notre site www.faire-face.fr et vous abonner en ligne.

OUI, J'ADHÈRE AUJOURD'HUI !
Merci de compléter ce coupon et de nous le retourner avec votre règlement sous l'enveloppe jointe à ce document, sans l'affranchir ou de le remettre directement à votre délégation départementale.

OUI, JE SOUHAITE SOUSCRIRE :
Notre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

- Cotisation individuelle à l'APF au prix de 25 € — €
- OU Cotisation familiale* : 2 personnes (40 €) ; 3 personnes (45 €) ; 4 personnes (60 €) ; 5 personnes (75 €) ; 6 personnes (90 €) — €
  Merci de rajouter sur papier libre, le nom des personnes à affilier.
- OU 1ère cotisation à l'APF pour les 18/26 ans — 0 €
- ET Abonnement d'1 an au magazine *FAIRE FACE* au tarif préférentiel de 22 € (en tant qu'adhérent de l'APF (au lieu de 33 €) — €
- ET/OU J'apporte mon soutien à l'APF (facultatif) par un don complémentaire de : — €
- TOTAL de mon règlement : — €

* apportant au même foyer fiscal

Ci-joint mon règlement par :
- chèque à l'ordre de l'Association des Paralysés de France
- carte bancaire, merci de nous contacter au : 01 53 80 81 04

Nouveau Bulletin d'adhésion 2014 !

Il est désormais possible de faire adhérer plusieurs membres de votre famille !

Profitez-en, c'est plus pratique et plus économique !

Votre trimestre avec l'APF des Yvelines

Jusqu' au 15 décembre
Opération HandiDon
P.8-9

Jeudi 2 octobre
Réunion du Groupe Relais de Versailles
14h-16h

Lundi 6 octobre
Réunion du Groupe Relais de Poissy
16h-18h
P.4

Dimanche 12 octobre
Stand de sensibilisation à Montigny pour la semaine du Handicap
14h-17h30

Lundi 13 octobre
Réunion du Conseil Départemental
11h-16h
P.10

Lundi 3 novembre
Réunion du Groupe Relais de Poissy
16h-18h
P. 4

Jeudi 6 novembre
Réunion du Groupe Relais de Versailles
14h-16h

Lundi 17 novembre
Réunion du Conseil Départemental
11h-16h
P.10

Mercredi 19 novembre
Réunion du groupe Access
P. 14

Jeudi 27 novembre
Réunion du groupe Ressources
P. 5

Lundi 1er décembre
Réunion du Groupe Relais de Poissy
16h-18h
P. 4

VENDREDI 5 DÉCEMBRE
Soirée de Noël
19h-23h
P. 3

Jeudi 4 décembre
Réunion du Groupe Relais de Versailles
14h-16h

Lundi 8 décembre
Réunion du Conseil Départemental
11h-16h
P.1

Vendredi 5 et samedi 6 décembre
TÉLÉTHON